



Gendarmerie royale du Canada  
Royal Canadian Mounted Police

Doc. n° : G.S. 1045-340  
Date : 2016-01-22

# Spécification

## Fourreaux de grade (tissés)

Le présent document compte 15 pages, y compris les dessins.

Le présent document a été créé en anglais.

Le présent document est disponible en français et en anglais.

Français/French  
English/Anglais

La photo est présentée à titre indicatif seulement.



## **ÉCHANTILLON VISUEL DE LA GRC**

Un échantillon visuel, selon sa disponibilité, sera fourni par la GRC au soumissionnaire retenu.

Cet échantillon servira de guide au fabricant pour tous les aspects non définis ni couverts dans la présente spécification. Certaines différences peuvent exister entre l'échantillon et la spécification. Si tel est le cas, la spécification doit prévaloir.

Pour obtenir un échantillon s'adresser à :

Gendarmerie Royale du Canada  
Programme uniformes et équipements  
(440, chemin Coventry [entrepôt])  
1200, prom. Vanier  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0R2

L'échantillon sera expédié « Port payé » et doit être retourné « Port payé ».

L'échantillon visuel doit être retourné à la GRC dans le même état qu'il a été reçu. Tout échantillon perdu ou endommagé doit être remplacé par un article identique ou le coût d'un article de remplacement acceptable doit être remboursé à la GRC.

## **SPÉCIFICATION**

### **FOURREAUX DE GRADE (TISSÉS)**

#### **1. Définitions**

- 2.1 La présente spécification régit la confection et l'inspection des fourreaux de grade (tissés). L'article visé par la présente spécification, avec le numéro correspondant, est le suivant :
- i. 3360-300 - Fourreau de grade, Caporal
  - ii. 3360-407 - Fourreau de grade, Sergent
  - iii. 3360-504 - Fourreau de grade, Sergent d'état-major
  - iv. 3370-100 - Fourreau de grade, Sergent-major d'état-major
  - v. 3370-208 - Fourreau de grade, Sergent-major
  - vi. 3370-305 - Fourreau de grade, Sergent-major du corps
- 2.2 La présente spécification, l'échantillon visuel, le dessin et toute autre information connexe fournie peuvent être utilisés uniquement pour des demandes de renseignements, des soumissions ou des commandes effectuées au nom de la Gendarmerie royale du Canada.
- 2.3 La présente spécification remplace toutes les spécifications précédentes visant les fourreaux de grade (tissés).
- 2.4 La spécification a été traduite en français à partir du document original anglais.

#### **2. Spécifications applicables**

- 2.1 Les publications suivantes s'appliquent à la présente spécification et aux éditions en vigueur à la date de la demande de soumissions, sauf indication contraire.
- 2.2 CAN/ONGC 4.2, Méthodes pour épreuves textiles ; 18.3-97 (R2010), 22-2004, 19.1-2004 (R2013) et 29.1-M89.
- 2.3 CAN/ONGC 4.131-93, Fil polyester guipé de polyester

### 3. **Exigences générales**

- 3.1 L'article ou les matériaux visés par la présente spécification doivent être exempts de défauts de matériaux ou de confection susceptibles de nuire à leur aspect ou à leur tenue en service. Pour tous les détails qui ne sont pas visés par la présente spécification ou les documents contractuels, l'article produit doit être équivalent en tous points au patron et à l'échantillon visuel.
- 3.2 **Modèle** – Les insignes et les fourreaux doivent être conçus conformément aux dessins ci-joints, qui font partie de la présente spécification, et à l'échantillon visuel.

### 4. **Exigences détaillées**

#### 4.1 **Composants**

- 4.1.1 **Fil de chaîne** – Le fil doit être 100 % polyester, 100 dtex (75 deniers), de couleur noire.
- 4.1.2 **Fils de liage** – Les fils doivent être 100 % polyester, (75 deniers), de couleur bleu marine ou bleu royal.
- 4.1.3 **Fils pour motifs** – Les fils doivent être une combinaison de fils aux couleurs indiquées ci-dessous, selon l'insigne ou le fourreau :
- or, 100 % polyester, 75 denier; la couleur fourni par le responsable technique;
  - bleu royal, 100 % polyester, (75 deniers);
  - rouge, 100 % polyester, (75 deniers);
  - blanc, 100 % polyester, (75 deniers);
  - vert, 100 % polyester, (75 deniers).
- 4.1.4 **Fil pour piqûres** – Le fil doit être à âme en polyester et guipé de polyester, 40 tex, classe B conforme à la norme CAN/CGSB 4.131-93, de couleur bleu marine assortie au fil de fond de l'insigne fini.
- 4.2 **Armure** – L'armure doit être sergé 1/3 vers la droite. Les fils pour motifs doivent tous être noués. Les fourreaux doivent être semblables, selon leur motif et leur taille.

- 4.3 **Fini** – Les fourreaux doivent être traités à l’aide d’un apprêt chimique à la résine. Les fourreaux doivent comporter une triplure. Les bords du tissu doivent être surfilés ou scellés. Les fourreaux doivent être cousus et pressés de manière à former un manchon sur lequel l’insigne est bien centré, conformément à l’échantillon visuel.
- 4.4 **Dimensions** – Les dimensions doivent être conformes au dessin applicable et à l’échantillon visuel.
- 4.5 **Couleur et teinte** – La couleur et la teinte des insignes et des fourreaux finis doivent correspondre à celles des échantillons visuels et rencontre les exigences tel que précisé au tableau 1.

## 5. **Dispositions relatives à l’assurance de la qualité**

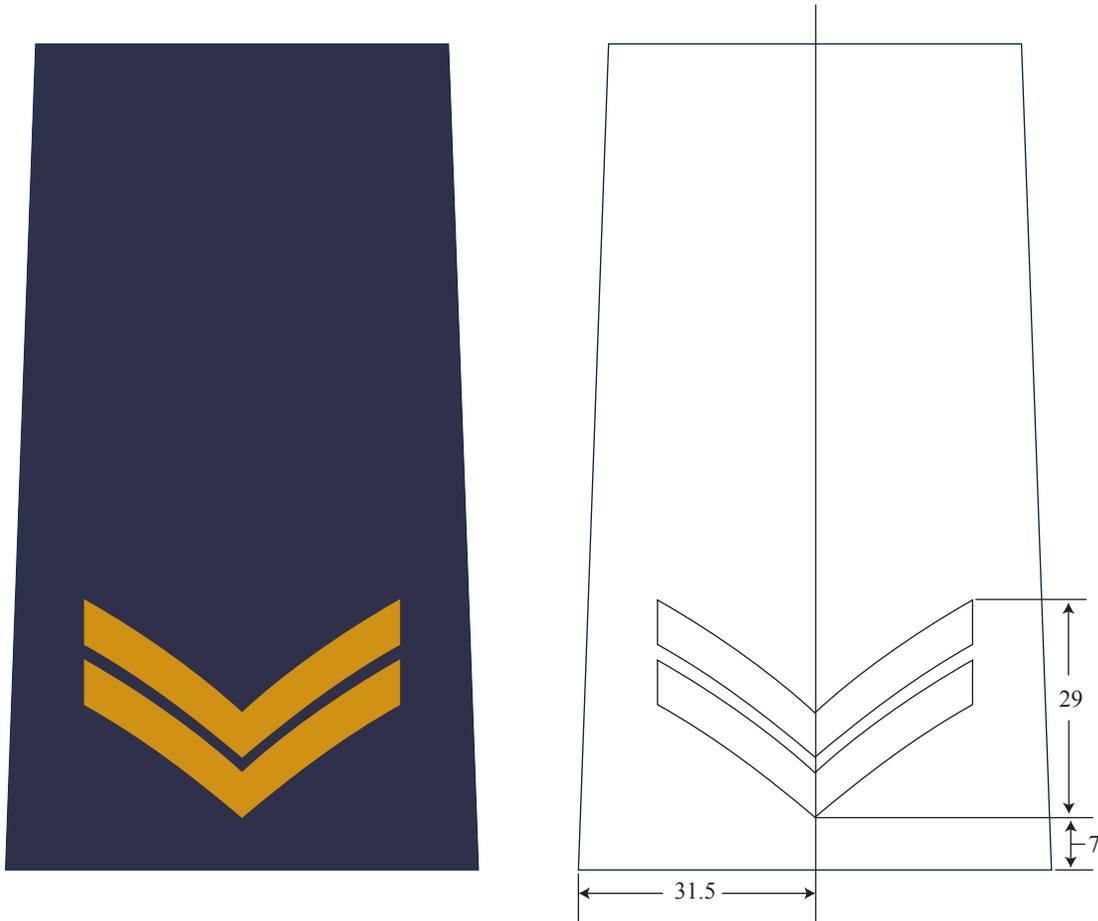
- 5.1 **Responsabilité des inspections** – Sauf indication contraire dans le contrat, il incombe à l’entrepreneur principal de démontrer à la Section du Programme uniformes et équipement de la GRC que les biens et les services fournis sont conformes à l’appel d’offres, au contrat et à la présente spécification. L’entrepreneur peut y parvenir en procédant aux essais indiqués dans la présente spécification. L’entrepreneur doit faire appel à des installations d’essai indépendantes nord-américaines certifiées selon les normes ISO 9001 et ISO 17025, dans le domaine des essais textiles. Un certificat doit être fourni. Remarque : L’entreprise Groupe CTT Inc., située au Québec, est réputée satisfaire à cette exigence.
- 5.2 La Section du Programme uniformes et équipement de la GRC se réserve le droit d’effectuer toute inspection jugée nécessaire pour s’assurer que les biens et les services sont conformes aux exigences. L’inspection peut avoir lieu pendant la fabrication et est assujettie à des essais et à l’approbation de la Section du Programme uniformes et équipement de la GRC. Les imperfections doivent être évaluées conformément aux pratiques courantes de la GRC. Si le tissu est jugé de qualité inférieure à l’échantillon visuel ou non conforme à la présente spécification, tout le lot livré pourra être rejeté. Tout le lot livré pourra également être rejeté si on constate que des matériaux rejetés en raison de défauts non réparables sont de nouveau livrés pour inspection.
- 5.3 L’entrepreneur sera rapidement avisé si des articles ne sont pas acceptés; ces articles lui seront retournés à ses frais et risques.

**TABLEAU I**

	<b>ESSAI</b>	<b>EXIGENCE</b>	<b>MÉTHODES D'ESSAI</b>
1	Solidité des teintures à la lumière	Égale ou supérieure à la norme AATCC L5	<ul style="list-style-type: none"> <li>CAN/ONGC-4.2 méthode 18.3-97 (R2010)</li> </ul>
2	Solidité de la couleur au frottement	À sec : échelle de gris 4-5 ou supérieure Au mouillé : échelle de gris 3-4 ou supérieure	<ul style="list-style-type: none"> <li>CAN/ONGC-4.2 méthode 22-2004 (R2013)</li> </ul>
3	Solidité de la couleur au lavage (à l'eau froide, 30 °C)	Changement de couleur : échelle de gris 4 ou supérieure Tachage échelle de gris 4 ou supérieure	<ul style="list-style-type: none"> <li>CAN/ONGC-4.2 méthode 19.1-2004 (R2013) essai n° 2</li> </ul>
4	Solidité de la couleur au nettoyage à sec	Changement de couleur : échelle de gris 4 ou supérieure Tachage échelle de gris 4 ou supérieure	<ul style="list-style-type: none"> <li>CAN/ONGC-4.2 méthode 29.1-M89</li> </ul>

Dessin n° 1

Fourreau de grade, Caporal



Toutes les mesures sont en millimètres

Sauf indication contraire, toutes les mesures sont assujetties à une tolérance de  $\pm 2$  mm

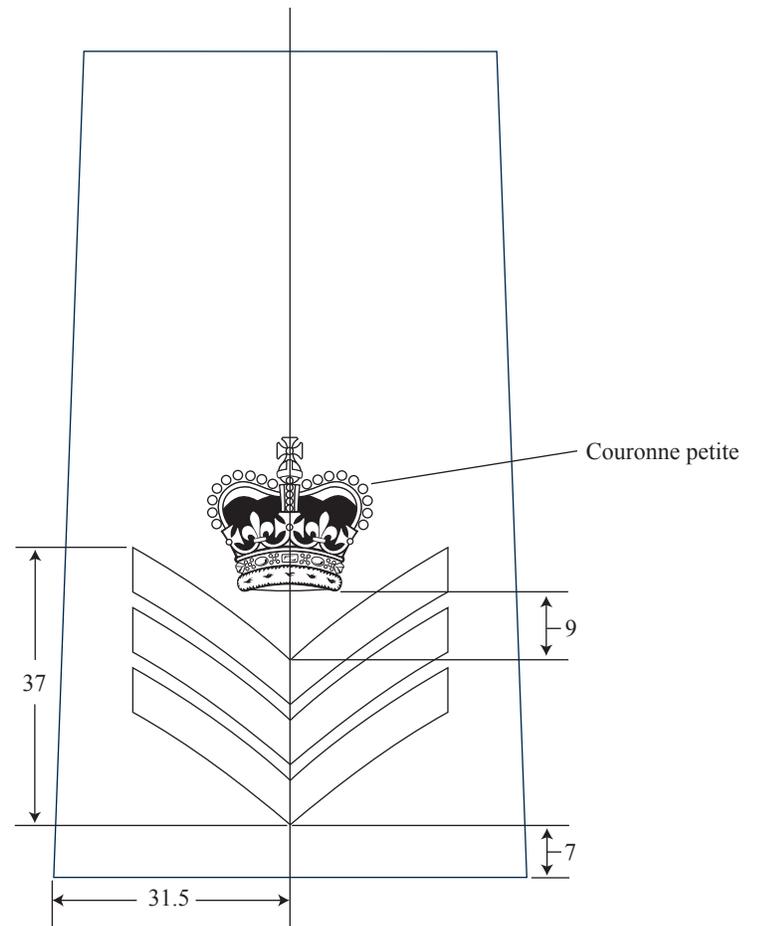
DESSIN ORIGINAL À L'ÉCHELLE EN «ADOBE ILLUSTRATOR»

LES FICHES «ILLUSTRATOR» DISPONIBLE DE «GSU»

UTILISATION POUR LES CONTRATS AUTHORIZÉ SEULEMENT

Dessin n° 2

Fourreau de grade, Sergent



Toutes les mesures sont en millimètres

Sauf indication contraire, toutes les mesures sont assujetties à une tolérance de  $\pm 2$  mm

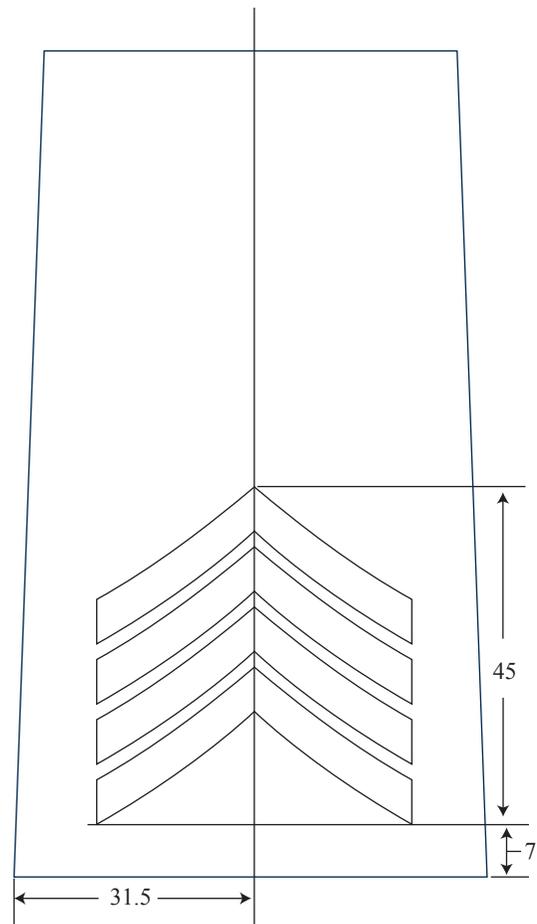
DESSIN ORIGINAL À L'ÉCHELLE EN «ADOBE ILLUSTRATOR»

LES FICHES «ILLUSTRATOR» DISPONIBLE DE «GSU»

UTILISATION POUR LES CONTRATS AUTHORIZÉ SEULEMENT

Dessin n° 3

Fourreau de grade Sergent d'état-major



Toutes les mesures sont en millimètres

Sauf indication contraire, toutes les mesures sont assujetties à une tolérance de  $\pm 2$  mm

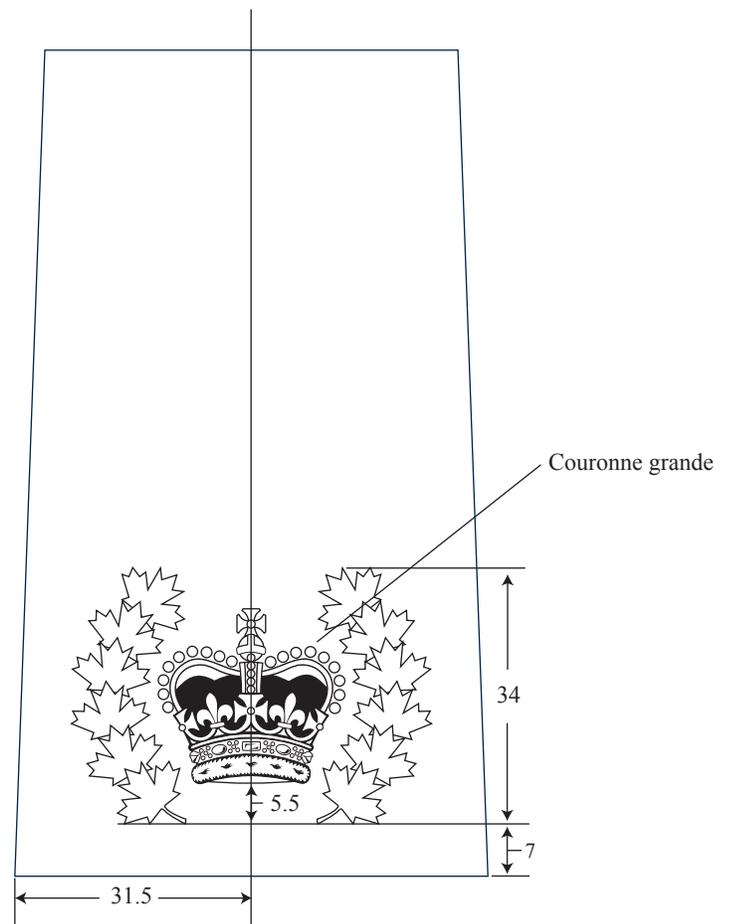
DESSIN ORIGINAL À L'ÉCHELLE EN «ADOBE ILLUSTRATOR»

LES FICHES «ILLUSTRATOR» DISPONIBLE DE «GSU»

UTILISATION POUR LES CONTRATS AUTHORIZÉ SEULEMENT

## Dessin n° 4

Fourreau de grade, Sergent-major d'état-major



Toutes les mesures sont en millimètres

Sauf indication contraire, toutes les mesures sont assujetties à une tolérance de  $\pm 2$  mm

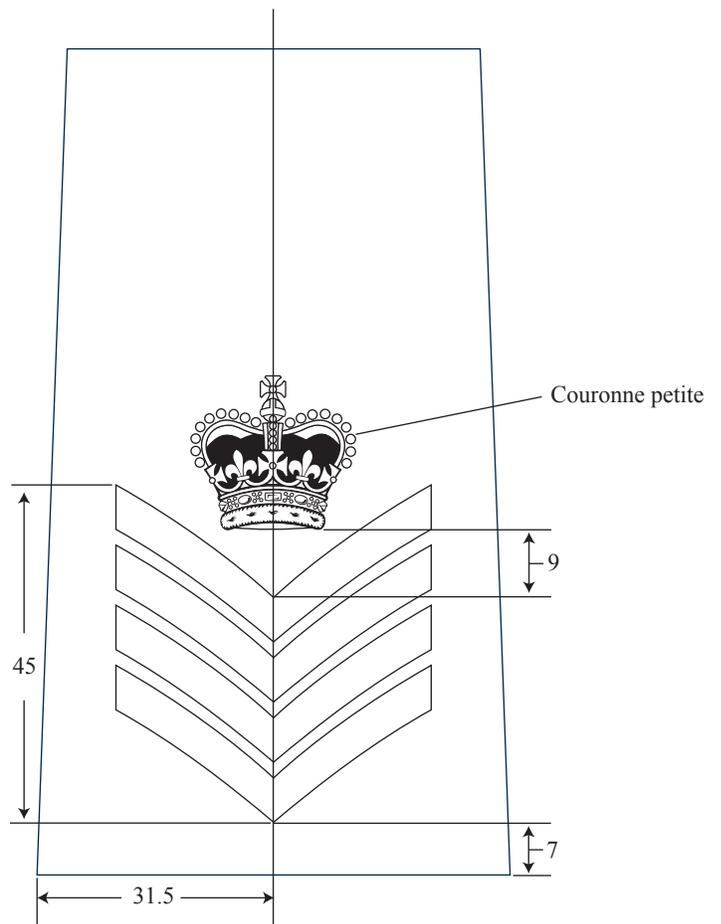
DESSIN ORIGINAL À L'ÉCHELLE EN «ADOBE ILLUSTRATOR»

LES FICHES «ILLUSTRATOR» DISPONIBLE DE «GSU»

UTILISATION POUR LES CONTRATS AUTHORIZÉ SEULEMENT

Dessin n° 5

Fourreau de grade, Sergent-major



Toutes les mesures sont en millimètres

Sauf indication contraire, toutes les mesures sont assujetties à une tolérance de  $\pm 2$  mm

DESSIN ORIGINAL À L'ÉCHELLE EN «ADOBE ILLUSTRATOR»

LES FICHES «ILLUSTRATOR» DISPONIBLE DE «GSU»

UTILISATION POUR LES CONTRATS AUTHORIZÉ SEULEMENT



Toutes les mesures sont en millimètres

Sauf indication contraire, toutes les mesures sont assujetties à une tolérance de  $\pm 2$  mm

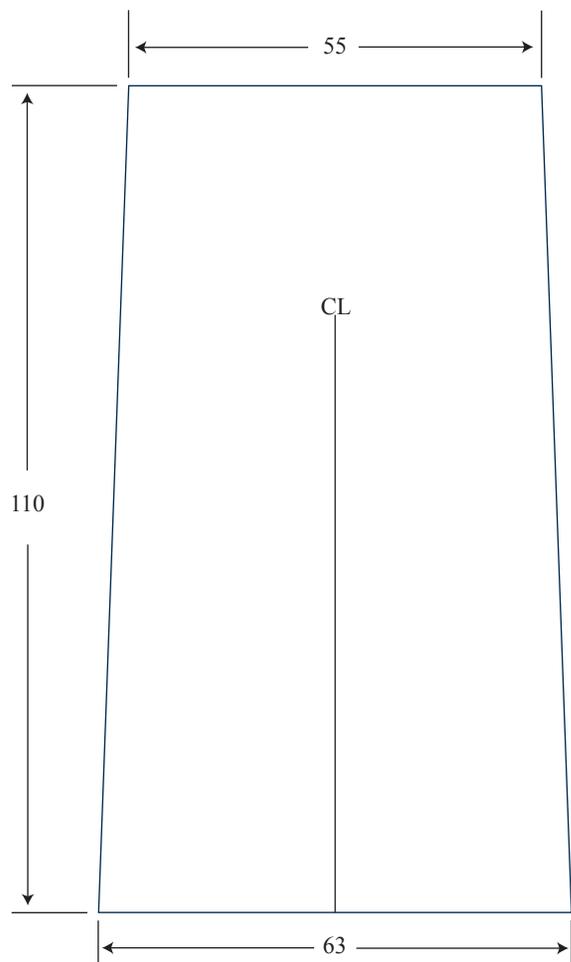
DESSIN ORIGINAL À L'ÉCHELLE EN «ADOBE ILLUSTRATOR»

LES FICHES «ILLUSTRATOR» DISPONIBLE DE «GSU»

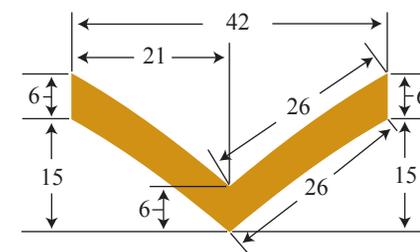
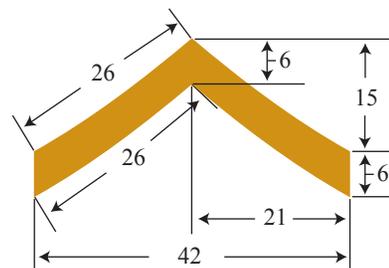
UTILISATION POUR LES CONTRATS AUTHORIZÉ SEULEMENT

Dessin n° 7

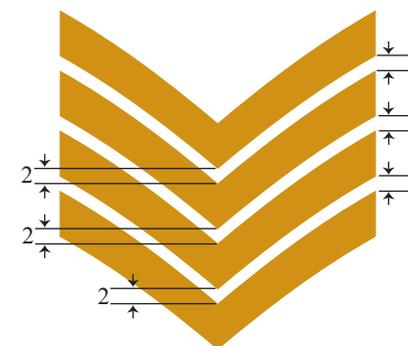
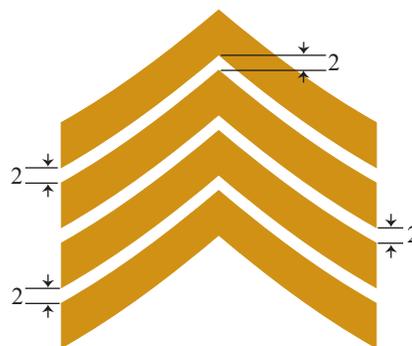
Détails



Les dimensions finis de fourreaux de grade



Le chevron simple



Les chevrons multiple

Toutes les mesures sont en millimètres

Sauf indication contraire, toutes les mesures sont assujetties à une tolérance de  $\pm 2$  mm

DESSIN ORIGINAL À L'ÉCHELLE EN «ADOBE ILLUSTRATOR»

LES FICHES «ILLUSTRATOR» DISPONIBLE DE «GSU»

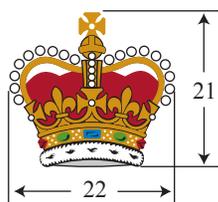
UTILISATION POUR LES CONTRATS AUTHORIZÉ SEULEMENT

# FOURREAUX DE GRADE (TISSÉS)

G.S.1045-340

Dessin n° 8

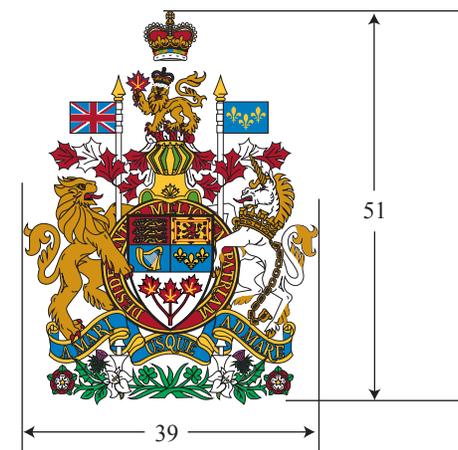
Détails



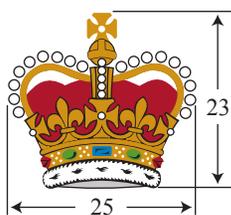
Le détail de la couronne petite



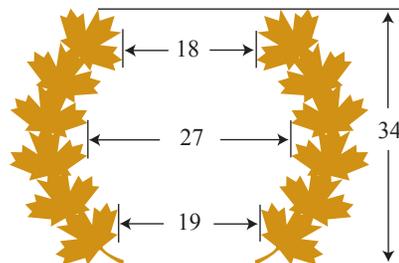
Lettrage



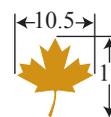
Les armories pour le Sergent-major du corps



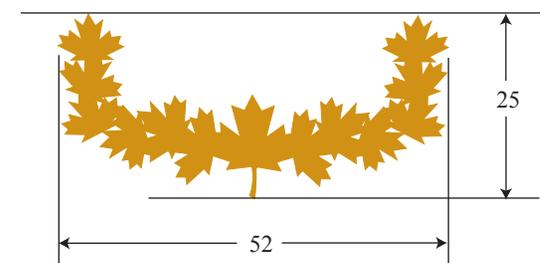
Le détail de la couronne grande



Les feuilles pour le Sergent-major d'état-major



Feuille



Les feuilles pour le Sergent-major du corps

Toutes les mesures sont en millimètres

Sauf indication contraire, toutes les mesures sont assujetties à une tolérance de  $\pm 2$  mm

DESSIN ORIGINAL À L'ÉCHELLE EN «ADOBE ILLUSTRATOR»

LES FICHES «ILLUSTRATOR» DISPONIBLE DE «GSU»

UTILISATION POUR LES CONTRATS AUTHORIZÉ SEULEMENT